

**Compte-rendu de la réunion plénière**  
**Conseil de quartier Belleville –Saint Maur, mercredi 1<sup>er</sup> juin 2016**

Mot d'introduction de Bastien Recher avec présentation de l'ordre du jour.

**1. Thématique « Comment apaiser la vie de quartier » par Colette Albrecht (CQ BSM)**

Notre quartier évolue mais pas dans le bon sens, c'est inégal. De belles réalisations ont été réalisées mais persistent des problèmes récurrents sur :

- Propreté
- Espace public
- Sécurité, bruit : CLS

**Propreté :**

Q1 : La propreté dans notre quartier c'est épouvantable au niveau de Boulevard de Belleville. Entre Métro Belleville et Ménilmontant, après un marché, c'est innommable.

R1 (Colette Albrecht) : les services municipaux font leur travail et font tout leur possible pour rendre la ville plus propre.

R2 : les employés ne font rien et sont au café.

Q2 : Qu'est ce qui sera mis en place pour dégager les puits des débris qui les encombreront ?

Q3 : Les pistes cyclables sont toujours pleines de débris et c'est dangereux.

Q4 : Problème avec le restaurant La Nuit : bruit et propreté, au niveau Villa Godelet/rue Oberkampf, c'est la catastrophe.

Il y a un gros problème avec les excréments de chien que personne ne ramasse surtout au square Jean Aicard.

Q5 : Traitement des œufs de pigeon. Aujourd'hui les pigeons envahissent les rues d'autant que des gens les nourrissent et ne sont pas sanctionnés.

Q6 : Non-respect des pistes cyclables qui servent de stationnement pour les voitures...

Q7 : Les encombrants restent 15 jours sur le trottoir (ex : rue des 3 Bornes), gravats de chantier (rue Lucie Aubrac). Les trottoirs sont très sales, ils ne sont pas nettoyés complètement. Des rues servent de pissotières à ciel ouvert.

Plusieurs marches avaient été effectuées avec les élus mais à ce jour aucun projet n'a vu le jour et cela fait des mois.

Q8 : Pourrait-on avoir un contact à la mairie vers qui nous pourrions transmettre nos photos prises du quartier ?

### **Espace public**

Q1 : Sur la place R. Linet, il ya énormément de motos qui se garent au niveau des Vélib' : on ne peut plus ni ranger ni emprunter les vélos. Les voitures se garent n'importent ou.

Q2 : Les offices religieux dans l'espace public sans autorisation préfectorale, cela fait trop longtemps que cela dure. C'est un problème délicat, c'est compliqué mais il faut en parler.

Q3 : Des places de stationnement réservées pour des ventes privées=> installation de clôture (rue Deguerri). Plus personne ne peut se garer.

Colette Albrecht : diffusion de photos prises dans le quartier. Problème de la mendicité.

Q4 : Problème avec le bar Le Perchoir. Les jeunes trainent sur le trottoir, jettent leur mégot.

Q5 : Construction de logements sociaux empiétant sur la piste cyclable à Ménilmontant.

Q6 : Villa Godelet=> interdiction de stationner mais l'impasse est tout le temps pleine de voitures.

Q7 : Rue de la Présentation=> bicyclettes abandonnées.

### **Sécurité :**

Problème des bars et du bruit notamment rue Jean-Pierre Timbaud

Q1 : Peu de passage de police. Les jeunes s'alcoolisent et sont très bruyants. Les riverains ne peuvent pas dormir et se sentent abandonnés.

Dans la rue Saint Maur, beaucoup de jeunes vendent de la drogue.

Q2 (Colette Albrecht) : Problème du bar de la Surferie

Q3 : Réunion Fontaine au Roi avec Monsieur Le Maire et Monsieur Le Commissaire.

Q4 : Contrat Parisien de Sécurité. Quid des fichiers sur lesquelles les CQ ont travaillé?

Q5 : Catherine Legrand s'est rendue à une réunion « Vivre la Ville ». Présence d'associations de riverains sur la qualité de vie en France et en Europe. Tout le monde a le même problème, les nuisances liées aux bars.

Q6 : Rue Oberkampf, beaucoup de sandwicheries qui travaillent la nuit. Jusque quelle heure peuvent-ils ouvrir ?

Problèmes avec les restaurants et les jeunes.

Un habitant signale un problème avec l'entreprise de rénovation de métaux qui fait du bruit toute la journée et qui travaille avec des matériaux très dangereux.

Réponse de Bastien Recher (Adjoint au Maire chargé du logement et référent Conseil de quartier Belleville-Saint Maur) :

Nous vivons dans ce quartier et nous savons que nous nous trouvons dans le quartier le plus dense de Paris et d'Europe. Cela génère des problématiques plus complexes sur ces questions de propreté, espace publics, logement et sécurité.

C'est l'un des quartiers les plus jeunes de Paris. Comment pouvons-nous les accompagner ? Ce quartier est une richesse car il est vivant et cosmopolite.

Sur la question des déchets, le TEP Ménilmontant permettra de traiter les problèmes de propreté liés aux gravats et aux déchets notamment par la construction d'un centre de tri des déchets (CVAE)

Marches exploratoires : aménagement devant Saint Joseph des Nations 5

Problèmes 51 Bd de Belleville : I3F, quid du chantier ?

Intervention Pierre Japhet (adjoint au maire en charge des transports et des déplacements):

Piste cyclable et stationnement encombrés : sujets récurrents dans l'arrondissement.

C'est comme une « Fusée à 3 étages » :

1. Travailler avec le commissariat sur la verbalisation => réduit le sentiment d'impunité par des opérations coup de point de verbalisation + action pédagogique : sensibilisation aux problèmes que les contrevenants causent.
2. Démarche pédagogique : le code de la rue. Publication de supports sur les réseaux sociaux sur la civilité et le respect des règles sur la route et dans la rue=> 4 juin 2016 durant la Fête du vélo.
3. Projet de réaménagement dans le quartier.

Intervention Florent Hubert (Conseiller d'arrondissement délégué à l'espace public)

Il s'agit du quartier le moins riche de l'arrondissement, les appartements sont plus petits et l'espace public devient de fait primordial. Il se place comme le patrimoine de ceux qui en ont le moins.

L'intervention publique doit être d'autant plus forte. La municipalité se mobilise énormément sur le sujet.

Mais si l'on souhaite améliorer l'espace public cela coute extrêmement cher.

Ex : Poser une grille d'aération au sol coute 1 million d'euros=> Pour poser cette grille, il faut enlever les câbles sous la chaussée et cela coute 1million d'euros.

Nous pouvons agir sur les usages. Il s'agit de les contraindre lorsque cela est nécessaire. Partenariat avec la Préfecture de Police. L'ensemble des services municipaux sont également beaucoup mobilisés pour améliorer l'espace public.

Un gros travail de sensibilisation est à effectuer.

Beaucoup d'outils existent. Ex : stabilisation du parvis de l'église Saint Joseph. Les travaux ont pris du retard mais ce genre d'opération participe à l'amélioration du cadre de vie. Le budget participatif est également un dispositif qui permet d'améliorer le quotidien=> Programme de Reconquête urbaine.

Installation d'agrès sportifs à Belleville.

Un gros travail de fond est mené autour du marché de Belleville.

Votre CQ possède un budget d'investissement qu'il est important d'utiliser sans quoi il sera perdu au bout de 2 ans. Il s'agit alors de reprendre des projets proposés mais pas encore retenus au BP ou lors de marches exploratoires pour les mettre en place.

Intervention Nawel Oumer (Conseillère de Paris, déléguée à la Démocratie locale) :

Les 23000€ de BSM recouvrent les reliquats 2014, 2015 et 2016. Il est urgent de dépenser le reliquat 2014. Nous souhaitons regrouper tous les groupes d'animation des CQ, car tous les CQ sont dans le même cas de figure. Une réunion sera mise en place avant la coupure de juillet.

## 2. **Comment revitaliser le commerce de proximité** par la SEMAEST (Didier Delly, Béatrice Légli)

Intervention de Joëlle Morel, présidente de la SEMAEST

SEMAEST : Société d'Économie Mixte Au Service des Territoires

Mise en place par Georges Sarre. Son but était/est de lutter contre la mono-activité ou contre la vacance de locaux.

Depuis 2004 la Semaest est intervenue dans 2 quartiers du 11<sup>e</sup> : Popincourt et Fontaine au Roi  
Lancement du programme Vital'quartier 1. Aujourd'hui c'est le moment du bilan. Quelles suites lui donner ?

Intervention Didier Delly, directeur de la SEMAEST

La Ville de Paris comme la Caisse des Dépôts, la Chambre des métiers, certaines banques ont des participations dans cette SEM.

Créée pour lutter contre une concentration de grossistes et qui engendrait la disparition des commerces de proximité, cette SEM est devenue un outil de lutte contre la mono-activité.

A partir de 2004, le 11<sup>e</sup> ainsi que le 3<sup>e</sup> et le 20<sup>e</sup> étaient les premières cibles.

La SEM avait un droit de préemption pendant 11 ans.

Les boutiques récupérées ont été réaménagées sur les bases du Plan Climat et de la Loi Handicap.

Ville de Paris : nouvel appel d'offre « Paris commerces » dont le 11<sup>e</sup> fera partie. LA SEMAEST va candidater. Aujourd'hui, l'heure n'est plus uniquement à la lutte contre la mono-activité mais aussi à favoriser l'implantation de commerces de proximité (boucher-boulangier) et mixer l'activité du 21<sup>e</sup> siècle à savoir l'économie numérique, les FabLab etc.

Favoriser le lien intergénérationnel.

Secteur Sedaine-Popincourt : intervention dans 120 locaux. Différents types de protocole ont été établis avec les commerçants.

Beaucoup de librairies, travaux créatifs, boulangeries.

De plus en plus de disparitions de grossistes et une augmentation du commerce de bouche ainsi que les services à la personne (Sedaine Popincourt)

Secteur Fontaine au Roi :

Diminution des locaux vacants, augmentation du commerce de bouche.

Diminution des grossistes et pas de nouvelles installations.

Pas de statistiques sur les cafés car en général les cafés ne sont pas vendus.

Les services à la personne ont augmenté et la moyenne d'équipement a un peu baissé.

Intérêts de la démarche pour les commerçants :

- Rénovation de la boutique
- Ne paient pas de droit d'entrée
- 1 à 3 mois de gratuité
- Favoriser les primo-accédants.
- Éviter des chaînes.
- Loyer dans la fourchette basse avec beaucoup de services notamment celui de l'accompagnement (=> ouvrage guide des possibilités pour les commerçants)
- Création d'un réseau de commerçants : COSTO. Aide aux commerçants pour améliorer leur chiffre d'affaire et qu'ils continuent de fonctionner

Q1, Colette Albrecht

Problèmes des ateliers clandestins.

R1 : ils n'ont pas de missions de police. C'est un souci connu mais la SEMAEST intervient dans les limites de ce qu'elle sait/peut faire.

Q2, Anne Sarter

Problèmes de bars qui s'installent avec tous les désagréments qu'ils engendrent.

Problèmes des commerces de bouches qui sont tous hallal.

R2 : ils ne peuvent intervenir que si les commerçants sont vendeurs.

Un des problèmes du 11<sup>e</sup>, comme dans le 10<sup>e</sup>, provient de l'économie communautaire. Ils ne revendent jamais les murs et créent des SCI.

Ex : Rue Jean Pierre Timbaud : récupérer une boutique, refus d'y faire un bar ou de commerce communautaire. Ils font de l'économie circulaire (bijoux). Mais il faut qu'ils aient la possibilité d'acheter les murs.

Q3 : Quelles sont les statistiques d'installation de ces nouveaux commerces ?

R3 : Depuis 2010, les commerces ont été pour certains revendus. Pour protéger le 11<sup>e</sup>, ils ont d'abord demandé aux commerçants s'ils voulaient racheter les murs. 25% d'entre eux les ont rachetés.

Pour certains, ils ont créé une Foncière avec la VdP qui a pour but de racheter les locaux.

Pour les autres, ils ont été revendus aux investisseurs avec des clauses spécifiques.

Toutes les boutiques revendues ont respecté les clauses et l'affectation des locaux.

Taux de rotation de 4%.

Dans la loi Pinel, ils ont fait inscrire un codicille qui permet de protéger l'économie de proximité.

Q4 : Jacques Lefort

Les baux commerciaux. Vous pourriez acheter des baux commerciaux qui semblent plus performants économiquement ?

Que fait-on contre la prolifération des bars ?

R4 : les baux ne sont pas acheteables car il faut disposer d'un périmètre de sauvegarde ce qui n'a pas été fait à Paris. Aucune ville ne l'a fait sauf à Montrouge qui l'a expérimenté et cela a coûté

extrêmement cher. En achetant un bail vous devenez gestionnaire de personnel. C'est extrêmement dangereux économiquement de se retrouver patron de boutiques => problème des baux sur la Place Monge (5<sup>e</sup>).

Pour les bars : numerus clausus. Réinscrit dans la Loi Pinel. Pris en début d'année. Il sera possible de dire que dans telle rue, il puisse être possible de limiter l'installation d'une seule et même activité.

#### Intervention Bastien Recher :

Il y a le problème de la liberté de commerce contre laquelle peu de moyens sont à disposition.

La municipalité donne des consignes très précises aux bailleurs pour éviter l'installation d'une même activité.

#### Intervention Joëlle Morel

L'appel d'offre « Paris commerces » se lancera à partir de 2017.

### **3. Présentation des travaux liés au prolongement de la ligne 11 par la RATP**

Didier Perret accompagné de l'équipe projet de la RATP.

Projet important sur la station Goncourt et Belleville.

Présentation générale du projet.

Christophe Gallote ; responsable d'une partie du prolongement de la ligne 11.

Ligne 11 : Chatelet-Mairie des Lilas, 6km. Serra prolongée de 6km jusque Bois Perrier.

Un nouveau matériel roulant sera mis en place sur pneu (comme sur la ligne 14).

L'afflux de passagers supplémentaires demandera l'installation d'une 5<sup>e</sup> rame et donc l'adaptation des quais en fonction de cette nouvelle rame.

- ⇒ 25% de personnes en plus
- ⇒ Obligation d'évacuer les passagers en cas de nécessité en moins de 10min
- ⇒ Création dans 10 stations de la ligne d'un second dégagement

Pour Goncourt et Belleville, il n'y a pas de second dégagement.

- ⇒ Permettre aux gens d'évacuer en moins de 10min
- ⇒ Favoriser l'accessibilité aux stations considérées

Création d'une entrée et d'une sortie.

Goncourt : av Parmentier, av Faubourg du temple.

Deux nouveaux dégagements seront créés pour sortir au niveau du 52 de la rue du Faubourg du temple.

Le chantier aura un impact important sur la voirie. Des rues seront condamnées pendant plusieurs mois.

Projet qui a fait l'objet d'une enquête publique et d'une déclaration d'utilité publique et validé par la Préfecture de Police et les services de la Ville.

Obligation d'assurer les circulations piétonnes.

Sur Goncourt les circulations ne seront pas interrompues.

Station Belleville :

Construire des dégagements, angle de la rue de la Présentation.

Trémies avec escalier mécanique qui faciliteront la sortie des usagers.

Coordination des travaux pour gêner le moins possible l'espace public.

Le sous-sol parisien est utilisé par bon nombre de concessionnaires (fibre optique, réseau d'eau/électrique, etc)

Q1 : parking 15 rue de la Présentation. Sera-t-il inutilisable ?

R1 : nous cherchons la méthode de réalisation la plus adaptée pour ne pas condamner ce parking mais rien n'est garanti. Nous mettons tout en œuvre pour réduire la durée d'immobilisation.

Calendrier :

Station Goncourt => début des travaux : fin 2016 –été 2017 puis génie civil jusqu'en 2019 par la rue d'Aix (condamnée en journée). L'aménagement des espaces voyageurs n'impactera pas l'espace public.

Station Belleville : même calendrier

Pour les désagréments pour les populations : création de la CRA=> Commission de Règlement à l'Amiable (préjudice commerciaux notamment)

Un agent de proximité sera mobilisé pour répondre à toutes les questions des habitants. Beaucoup de support de communication seront créés.

Q2 : A quelle heure commenceront les travaux le matin ?

R1 : pas encore défini pour Paris. Probablement 8h-20h mais avec les problèmes liés au chantier cela peut être aléatoire.

Q3 : Le matériel roulant. Permettra-t-il de diminuer les vibrations du métro ?

R3 : Les ingénieurs acousticiens de la RATP réfléchissent sur le sujet. Les vibrations sont dues au matériel avec des roues en fer, ce qui n'est pas le cas de la ligne 11 car elles sont sur pneus.

Il existe une cellule plainte notamment sur ce sujet de vibration.

Q4 : Les escaliers mécaniques. Peu de PMR peuvent prendre les escaliers. Pouvez-vous installer davantage d'escaliers mécaniques ?

R4 : Beaucoup d'études ont été menées sur ces sujets et cela dépend beaucoup de l'inclinaison de la montée. 25 stations vont être équipées de nouveaux escaliers mécaniques notamment Goncourt.